

conquis la confiance et l'amitié des novices simples. C'était entre eux une émulation pour lui servir la messe.

Sous la direction éclairée du R. P. Escalier, puis du R. P. Sicard, ses pères-maîtres, il se remplit du plus solide et du plus pur esprit dominicain. On se souvient de l'avoir vu, à cette époque, le vieux livre des *Constitutions* toujours en main. L'édition du Rme P. Jandel n'existait pas, et c'était un rude labeur que de se frayer une voie à travers ce dédale de décisions enchevêtrées.

Cependant la santé précaire du jeune novice semblait rendre sa profession impossible. Heureusement le Rme P. Jandel passa en ce moment à Flavigny. Fortement attiré par son grand air religieux, ému du témoignage que lui rendaient ses maîtres, le Général de l'Ordre prit lui-même en main cette affaire difficile. Il emmena le P. Cormier à Rome, espérant lui faire obtenir une dispense du Souverain Pontife. Une épreuve de deux ans parut nécessaire. Il remplit à cette époque la fonction de secrétaire du Rme Père Général. Pie IX avait posé comme dernière condition que le novice passerait un mois sans vomissements de sang. Après vingt-neuf jours heureux, le fâcheux symptôme de l'incurable (?) maladie reparut. Sur les instances du P. Jandel, le Pape consentit cependant à l'admission du novice. Puisque ce n'est pas pour vivre sous l'habit religieux, disait-il, ce sera du moins pour y mourir. Le P. Hyacinthe-Marie Cormier fit profession le 23 mai 1859 à Sainte-Sabine. Aussitôt après sa profession, il fut chargé des fonctions de sous-maître des novices de ce couvent.

A partir de ce moment, la vie du P. Cormier n'est plus qu'une succession ininterrompue de supériorités. En 1863 le Rme P. Jandel, voulant faire du couvent à peine fondé de Corbara une pépinière de religieux modèles, y envoie comme prieur le T. R. P. Cormier. Vingt-cinq ans plus tard, nous retrouvons dans les âmes le souvenir toujours vivant et ineffaçable des bienfaits spirituels rendus à cette époque par leur directeur aux religieuses et aux âmes pieuses de nos fraternités. En 1865, la province de Toulouse venant d'être restaurée, le T. R. P. Cormier en est institué premier provincial. En 1869, il est réélu à l'unanimité. Ses pouvoirs sont prorogés jusqu'en 1874. En 1874, il est élu prieur du couvent de Marseille où il